

131

LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE

10

C MES



LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :
Un an fr. 5 50

Bureaux :
12 - Rue de l'Etuve - 12
A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

ANNONCES :
Texte : La ligne . . . fr. 00 25
Illustrées : Par mois » 15 00
RÉCLAMES :
La ligne » 1 00
On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Etuve, 12, à Liège.

SOMMAIRE : Les élections consulaires (Nihil). — Aventures d'un échevin liégeois dans le Nord (Clapette). — Déplacements et Villégiatures. — Terrible accident (Clapette). — A coups de fronde. — Un cauchemar de carnaval (Gil Blas). — Réclames et Annonces.

Les Élections Consulaires

Il paraît que M. Paul Lhoest, juge au tribunal de commerce, se propose de joindre à sa fabrique de papiers peints, une fabrique d'hommes en papier mâché. C'est dans le but d'apprendre à faire danser les marionnettes dans la perfection, que M. Lhoest s'entretient la main en faisant manœuvrer les membres du tribunal de commerce.

Mais nous croyons fort qu'il s'est trompé au sujet de LA MARCHÉ à suivre.

La campagne qu'il a engagée pour que les membres du tribunal de commerce soient appelés, seuls, à désigner leurs successeurs, pourrait bien valoir, au gracieux marchand de papier peint, une veste de choix.

Il y a déjà trop de corps à Liège qui se renouvellent eux-mêmes; les intéressés n'ont trop souvent que le droit d'enregistrer les décisions prises par d'autres, pour que nous puissions admettre que le tribunal de commerce entre de nouveau dans la danse.

Le tribunal de commerce est suffisamment mal organisé comme cela. Ce serait du luxe que de le désorganiser davantage.

NIHIL.

Aventures d'un Echevin liégeois

DANS LE NORD.

Suite des *Anglais au Pôle Nord*, de Jules Verne.

On sait que le suave échevin que l'Europe nous envie, a secoué la poussière de ses sandales, sur la ville qui l'a vu naître. Accompagné de son fidèle disciple, Mahiels à la voix d'or, il s'est rendu dans le nord de l'Europe pour y étudier, de près, l'organisation du service des travaux chez les Lapons et les Esquimaux — et aussi (ceci soit dit entre nous, car c'est un secret d'État) pour procéder à l'achat de deux superbes sapins du nord, destinés à remplacer un jour, les deux formidables perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry.

Ce n'était point tout d'abord vers la région où se perdit la *Jeannette* et son équipage (rien de la belle pécheresse de ce nom) que voulait se diriger notre ami. Les rivages heureux où les hommes peuvent prendre *coram populo* une centaine de femmes, sans que personne y trouve à redire, l'auraient plutôt tenté. Mahiels, de son côté, aurait volontiers promené son élégante personne en Turquie ou dans les environs. Mais la brillante réputation de Zizi l'avait précédé sur les rives du Bosphore et le Sultan, craignant que son peuple bien-aimé ne profitât de la circonstance pour lui flanquer un coup de pied quelque part, afin de mettre Zizi sur le trône du prophète, fit des représentations sérieuses à la Belgique. C'est donc pour éviter que son voyage ne fût transformé en *casus belli*, que Zizi a renoncé à la Turquie.

Quel rêve, cependant, Ziane-Pacha, commandeur des croyants, et le fidèle Mahiels, nommé directeur de tous les travaux, construisant des milliers de chemins de fer en

Turquie et se constituant ensuite le premier gardien de ses rails.

Enfin, le patriotisme avant tout.

* * *

Le jour du départ de notre échevin, une scène touchante s'est produite. Tous les employés de la direction des travaux, et une grande partie de la population, — parmi laquelle un propriétaire d'une ex-maison de Jonruelle — massés auprès des deux perches qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry, attendaient l'échevin bien aimé pour lui faire des adieux dignes de lui. Dès que Zizi parut, ce fut une immense acclamation. Tout le monde se précipitait vers lui pour lui serrer la main, lui faire une dernière recommandation. Un brave égoutier, en costume de travail, lui donna l'accolade au nom du personnel inférieur des travaux. Une larme perla à l'œil gauche de Zizi — le plus beau.

Enfin, il fallut bien partir, mais en quittant la ville qu'il a su transformer si heureusement et à peu de frais, l'échevin emportait la satisfaction de n'avoir pas obligé des ingrats.

Et pendant que le train filait à toute vapeur vers l'Allemagne, l'échevin endormi voyait, en rêve, se profiler sur un ciel d'azur deux perches richement pavoisées aux couleurs nationales.

* * *

La rédaction du *Frondeur* ne pouvait se consoler du départ de Ziane. Dans sa douleur, elle regrettait qu'il n'y eût pas, dans l'axe des rues de l'Université et Grétry, dix perches au lieu de deux, afin que le souvenir de l'échevin qu'elle adorait, lui fût rappelé par de plus grandes preuves de ses talents.

La rédaction du *Frondeur*, installée à la Renaissance à la place occupée jadis par

Zizi — soupirait. Elle songeait au suicide, quand un garçon apporta la lettre qu'on va lire, et qui mit un baume sur les blessures de son cœur.

Copenhague, 6 septembre 1882.

Ma vieille perche,

Tu sais que l' patron et moi avons subitement filé pour le Nord. J' te dirai pas ç' qui s'est passé à Liège, avant. J' te raconterai pas tout ç' qu'on a fait pour nous empêcher de partir : ça compromettrait des dames ! J' te dirai donc seulement ç' qui s'est passé depuis notre départ.

Jusqu'à Verviers, l' patron a roupillé comme une campinaire. A Verviers, il a ouvert une lucarne, quand un conseiller provincial du Hainaut, un habitant de Dour, est entré dans le wagon. Les deux types y s' connaissaient et ils ont taillé une bavette. Le bonhomme de Dour est un coco assez farce qui nous a raconté qu'il avait fait rigoler tout le conseil provincial de son pays, en demandant un subside pour entretenir une pompe à Dour.

L' patron, pour avoir l' air de comprendre, rit à s' désarticuler la mâchoire et promit d' dire la chose à l' occasion. Tu verras plus loin comment qu'elle est venue l' occasion. A Cologne, l' homme du Hainaut nous lâche. Nous filons sur Hambourg, nous visitons l' port et nous repartons pour Copenhague, ouss qu' on nous a fait une réception chouette. Toute l' administration était au débarcadère et l' premier échevin d' là-bas nous a fait un speech comme l' conseiller Lovinfosse n' en pourrait faire. L' patron a répondu aussi bien qu' d' habitude. Le soir, nous avons diné au palais, en amis, sans façon, dans la cuisine. La famille royale s' était fait excuser, mais l' cuisinier en chef était là. C' est un chic bonhomme. Il est capable d' accomoder un contribuable à trente-six saucés. Faudrait çà à Verdin.

L' patron a été superbe. Tout l' monde l' a pris pour un homme d' esprit. Au dessert, il a placé le calembour du conseiller du Hainaut, mais il y a mis du sien.

— Savez-vous ce qui paraîtrait raide au conseil provincial de ma patrie ? a-t-il dit.

— Non ! qu' on répond.

— Eh bien, ce serait de lui demander un subside pour l' entretien d' une pompe... à Montegnée !

Puis y s' met à rire. Les autres rient aussi par politesse. Et moi j' me sauve pour l' écrire çà.

A toi.

MAHIELS

Pour copie conforme :
CLAPETTE.

On racontait un accident récent.
Une dame ayant imprudemment laissé des fleurs dans sa chambre, a été asphyxiée pendant la nuit.

— Diable ! fit X..., c' est ce qu' on peut appeler mourir d' une fleurésie.

* * *

Dans un salon :

- Quelle dégaine et quel cou !
- Jamais je n' ai vu un si long cou !
- Et quelles pattes !
- C' est une étrangère.
- Je la crois *Austrichienne*.

Déplacements et Villégiatures.

- M. l' architecte Bernimolin, en Californie.
- M. Lequarré, à St-Bernard.
- M. Arthur Beltjens, à Bellaire.
- M. Renier Malherbe, île de Fenelon.
- M. Bourdon, à St-Denis.
- M. Graindorge, au moulin-rouge.
- M. Van Beneden, aux eaux de Cologne.
- M. Gossens, pharmacien, à Seraing en Meuse.
- M. Bronne, au camp, id.
- Madame de G., cascades de Côté.
- M. Demarteau, juge d' instruction, à Longchamps, château de Sélys.
- Légius, à Mentons.
- M. Lambert Mottard, à Pise.
- Instruction de l' affaire Pirard, à Looz.
- Madame de C., à la maternité.
- M. le conseiller Collette Boileau, chez les Kroumirs.
- Le sympathique Victor Robert, à Ougrée, chez M. Marquet.
- M. Frésart, à Chaudfontaine (Hôtel des Bains).
- M. l' avocat Lecampe, à Chaudfontaine, (chez Doyen).
- M. Paul Gévaert, en Grèce, (il n' y a pas de mal).
- M. l' avocat Eymael, aux eaux malius.
- M. le sénateur d' Andrimont, en Champagne.
- Les incurables, au palais du Sénat.
- M. Victor Raskin, à Londres (chez le Lord maire).
- M. Jacquemyns, banquier, à la prison de Gand.
- M. Henri Boland, publiciste et maître chanteur, au château des Charmettes.

Dans une soirée bourgeoise.

Un grand jeune homme naïf s' excuse auprès de la fille des maîtres de la maison de ne pouvoir la faire danser :

— Mademoiselle, lui dit-il en faisant les plus horribles grimaces, je suis contraint de ne pouvoir vous demander une polka, car je suis gêné par mes cors qui me font bien souffrir !

— C' est ce qu' on peut appeler la contrainte par *cors* ! murmure l' un des invités.

* * *

En cour d' assises.

LE JUGE. — Vous êtes accusé d' avoir tué la mère de votre femme.

L' ACCUSÉ. — Je suis marin et homme d' honneur, c' est faux.

LE JUGE. — Vous l' avez traversée d' un coup de pincettes.

L' ACCUSÉ. — J' ai traversé la mer, mais jamais ma belle-mère !

Terrible Accident.

A peine la chasse est-elle ouverte, que déjà de terribles accidents se sont produits. Comme toujours, les chasseurs fusillent plus souvent leurs chiens que le gibier et le grand principe de chasse : « tuer son meilleur ami le moins possible » semble être lettre morte pour nos modernes Nemrods.

Cette semaine encore, un épouvantable malheur est venu jeter la consternation dans tout le monde de la *haulte nopce* où la victime jouissait d' une notoriété incontestée.

Voici les faits :

Jeudi matin, Anatole Tête-en-poire, un de nos plus brillants chasseurs, partait, frais et dispos, pour la chasse, le fusil en bandouillère et la carnassière lui battant le flanc.

De chez lui jusqu'à la gare, notre homme entendait les passants s' écrier : « tiens, un chasseur ! » Et ces mots jetaient une douce joie dans son cœur de héros.

En wagon, Anatole entama une conversation avec un autre chasseur, — un Hollandais, qui prétendait avoir tué, l' année dernière, une moyenne de trois cents têtes de gibiers par jour.

Le patriotisme exigeait qu' Anatole en eut tué d' avantage. Et Anatole fit son devoir. Il jura sur l' honneur, qu' il avait approvisionné à lui seul les halles centrales de Paris pendant trois mois. Le hollandais n' insista pas et les Pays-Bas ne purent encore se flatter d' avoir leur revanche de 1830.

Mais passons.

Anatole avait battu la campagne pendant une demi-journée, sans voir se lever la moindre pièce de gibier, quand tout-à-coup, il poussa un cri de joie. Là, derrière un buisson, voyaient se dresser majestueusement des cornes énormes.

— Un cerf, un dix cors ! s' écria Anatole.

Puis après avoir glissé une cartouche à balle dans le canon de son Lefauchaux, il épaula rapidement et fit feu !

Un cri terrible répondit à la détonation ; les cornes disparurent.

En arrivant derrière le buisson où sa victime se tordait dans les dernières douleurs de l' agonie, Anatole recula épouvanté.

Ce n' était pas sur un cerf qu' il avait tiré, c' était sur l' avocat D...

CLAPETTE.

La petite fille de Guibollard, donnant le bras à son père, s' arrête malgré lui devant un tableau portant sur la bordure : la *Femme adultère*.

— Qu' est-ce que c' est que cela ? demande-t-elle.

Le père, l' entraînant vivement :

— Tu sauras cela plus tard.

* * *

Cabinet particulier. — Endroit où l' on pêche souvent... des écrevisses.

Cadre. — Le succès de bien des tableaux.

Calendes grecques. — Jardins administratifs, destinés au bon public.

Calomnie. — Plante vénéneuse qu' on n' extirpe jamais complètement du terrain où elle a une fois germé.

Canon. — Le dernier mot des civilisations...

Cantharide. — Mouche qui ne laisse pas manquer le coche.

À La Mer



Une entrée en matière.

À la Mer.



- Et bien ! mon oncle, qu'est-ce que vous en dites ?
- Ma fine ! qué d'ieau d'perdre !

* * *
C'était un de ces derniers soirs entrecoupés d'averses de cinq minutes alternant avec des embellies d'une égale durée.

Notre ami Berbuto se trouvait à l'Eden-concert, lorsqu'une diva en robe rose se présenta au public et entonna :

Ah ! verse encore,
Vidons l'amphore...

— Averse encore ! s'écria Berbuto en se levant, eh ! bien, merci, je préfère m'en aller.

* * *
Le comble du notariat :
Ne pas faire sevrer ses enfants pour diminuer le nombre des *seins privés*.

A Coups de Fronde.

On croit que M. Ziane, qui voyage en ce moment dans le nord de l'Europe, a visité les installations maritimes de Hambourg.

On dit qu'à la suite de cette visite d'un port, M. Ziane s'est senti pris d'enthousiasme pour tout ce qui touche à la marine. L'honorable échevin veut absolument, paraît-il, transformer Liège en port de mer.

Les bassins seraient creusés sur l'emplacement du quartier du Chaffour. La cale sèche dans la caisse communale.

Des départs de steamers transatlantiques auraient lieu tous les jours rue Matrognard.

C'est, bien entendu, la compagnie Orban qui obtiendrait la concession de ce service.

* * *
On a pu lire dernièrement dans les journaux, parlant de l'incendie de la rue Vinaved-Ile, que les vannes des eaux alimentaires étant fermées la nuit, on avait dû avoir recours à la pompe d'un voisin, lequel a le bon esprit de ne point faire usage de la chaux liquide que la ville fournit au lieu d'eau.

A la suite de cet incident, le brave commandant Charlier a envoyé à la direction des travaux de la ville, une véhémence protestation contre une mesure qui tend à rendre impossible l'extinction des incendies nocturnes — les plus nombreux comme on sait.

La voix autorisée du brave commandant Charlier a été entendue : L'administration a décidé que, dorénavant, les soirs d'incendie, on laissera les vannes ouvertes. Il suffira aux personnes dont les maisons devront brûler en dehors des heures légales, d'envoyer, vingt-quatre heures d'avance, une demande dûment motivée à M. le directeur du service.

* * *
On a pu lire cette semaine dans les journaux de Liège et de Bruxelles, le fait-divers suivant :

« Mardi, vers une heure, la police du quartier du Nord, à Liège, apprenait qu'une fille demeurant quai de la Batte, et qui présentait les signes d'un état intéressant, s'était tout-à-coup montrée n'ayant plus les atours d'auparavant (sic).

« M. le commissaire de police adjoint Van Windekens, qui avait eu vent de la chose... »
Voilà ce que c'est, M. le commissaire a eu

vent de la chose, quand la jeune fille n'en a plus eu ventre.

C'est très clair.

* * *
Un journal légitimiste français imprime « que l'anniversaire de la naissance du duc de Bordeaux a été célébré avec une grande pompe. »

Le brave commandant Charlier en était-il ?
CLAPETE.

— Qu'a donc ce garçon ? Il a l'air préoccupé.

— Il y a un terrible mystère dans sa vie.

— Ah !

— Oui, il a reçu un coup de pied au derrière, une nuit, et n'a jamais su qui le lui avait donné.

— Ça devait être une vengeance occulte.

* * *
Entre bohèmes.
— On m'a affirmé que tu as dit du mal de moi ; moi, ton ami, qui t'ai rendu tant de services ?

— Quels services ?

— Je t'ai prêté un pantalon.

— Je te l'ai rendu... avec usure.

UN CAUCHEMAR DE CARNAVAL

DANS LE PARADIS

Un matin, saint Pierre, assis à la porte du paradis, fit appeler l'archange saint Michel et lui dit :

— Par ordre de l'Eternel, va porter ce pli à la Mort. Il contient un décret impénétrable comme tous ceux de la Providence, qui sera exécutoire à partir d'aujourd'hui.

L'archange saint Michel déploya ses ailes, fendit l'espace et arriva près de la Mort, qu'il trouva aiguissant sa faux.

Il décacheta le pli, et y trouva ces mots : « Pendant vingt-cinq ans, il ne mourra personne sur la terre. »

— Alors, dit la Mort, je suis en vacances. Je vais en profiter pour aller prendre les eaux du Styx qui me sont prescrites par mon médecin.

SUR LA TERRE

Oui, les décrets de la Providence sont impénétrables, ce qui explique pourquoi aucun homme sur la terre ne devina la clémence de Dieu. Mais l'étonnement des mortels fut aussi grand que leur joie en constatant au bout d'un an qu'il n'était mort personne dans les quatre parties du monde. Ce phénomène, très rassurant, inquiéta cependant ceux qui ont la prétention d'être des mains.

L'administration que l'Europe nous envie fut déçue dans toutes ses prévisions, stupéfaite dans ses constatations. Les statisticiens surtout en étaient arrivés à nier l'évidence, et à ne plus croire même aux chiffres. Ainsi, ils furent épatés — le mot n'est pas trop fort — lorsque, compulsant les listes de naissances, de mariages et de décès, ils virent dans cette colonne des décès trente-six mille

zéros affirmant que personne n'était mort pendant l'année.

Dans son effarement, l'administration nomma des commissions chargées de savoir pourquoi on ne mourait plus, comme en temps d'épidémie elle en nomme pour chercher la cause de la grande mortalité !

Le ministre des affaires étrangères ordonna aux ambassadeurs et aux consuls de s'informer s'il en était ainsi chez les autres nations. Tous lui apprirent qu'il en était ainsi partout.

La joie fut immense quand le gouvernement put affirmer qu'il n'était mort personne en Europe.

Pour comble de bonheur, non-seulement on ne mourait pas, mais on naissait d'une façon prodigieuse. La population semblait augmenter à vue d'œil. Les accoucheurs étaient sur les dents, car non-seulement ils avaient à accoucher les jeunes femmes, mais aussi les vieilles, qui se mettaient de la partie. Les vieilles surtout, qu'on croyait terminées, semblaient rivaliser d'ardeur pour donner des citoyens à la patrie.

Le gouvernement consulta l'Académie de médecine. Les savants docteurs qui la composent se livrèrent à une enquête minutieuse, et après de nombreuses analyses, crurent pouvoir affirmer que tous les hommes, toutes les femmes ayant dépassé soixante-cinq ans avaient rajeuni de vingt ans, et retrouvé toutes les facultés qu'ils avaient à quarante. Quant aux jeunes, aucune modification ne s'était opérée dans leur état. Mais pourquoi ne mourait-on plus ? Ils n'en pouvaient découvrir la cause.

Ils ajoutaient, que dans les hôpitaux, quelques malades et délabrés que fussent ceux qu'on y apportait, ils guérissaient tous, les eût-on soignés avec de l'eau claire pour tout médicament. Il en était de même pour les blessures, qui se cicatrisaient pour ainsi dire d'elles-mêmes et sans que les chirurgiens eussent rien à faire.

Les incontinents et les libertins, forts de cette impunité, ne tardèrent pas, ainsi qu'on le devine, à s'abandonner à leurs passions et à se livrer à des orgies près desquelles celles-ci renommées de Sardanapale, de Balthazar et de Caligula eussent ressemblé au thé de Mme Gibou. On buvait et on mangeait avec fureur ; après quoi, on s'en allait sans manteau dans les bosquets les plus frais avec des demoiselles vêtues de gaze, se moquant des fluxions de poitrine qui n'avaient désormais pas plus de gravité qu'un simple rhume de cerveau.

Les personnes les plus délicates, celles qui craignent les courants d'air n'exigeaient plus qu'on fermât les portes et les fenêtres. Tous ceux qui par prudence portaient collés à la peau ces gilets de flanelle qui causent des démangeaisons si désagréables s'étaient dépouillés de ces loques gênantes. C'est en vain aussi qu'on aurait cherché du coton dans les oreilles de ses semblables.

Hélas ! en ce monde il en est des félicités qui viennent du ciel, comme des médailles. Si elles ont une face, elles ont un revers. Le croirait-on, le moment vint où des Jérémies se plainquirent de ce qu'on ne mourût plus sur la terre.

Le gouvernement donna le signal des murmures. Comme on ne mourait pas, personne n'héritait, et l'enregistrement, cette source si féconde d'impôts, fut tarie.

Après le gouvernement, viurent les particuliers.

Les enfants, les gendres surtout, devinrent furieux de ne point recueillir les successions sur lesquelles ils comptaient. La haine si sottée qu'on a pour les belles-mères, fut presque justifiée. Au lieu des rhumatismes et des catarrhes sur lesquels on avait compté pour entraîner des septuagénaires dans un monde meilleur, les gendres voyaient leurs belles-mères reverdir, et retrouver ce qu'on pourrait appeler un été de beauté de la Saint-Martin. Les maris de ces matrones s'en étaient aperçus les premiers, et, tentés par cette herbe tendre, avaient augmenté le nombre de leurs rejetons.

Quelques gendres, furieux de cette mauvaise plaisanterie, avaient songé à intenter un procès, mais les procureurs les plus habiles les en avaient dissuadés. D'autres, plus furieux encore, avaient poussé la cupidité jusqu'à vouloir se servir du poison. A leur tour les médecins les en avaient aussi dissuadés, leur apprenant qu'on ne mourait plus et que leurs victimes en seraient quittes pour quelques coliques, lesquelles coliques (voir les comédies de Molière) ne constituent pas une vengeance, mais un simple effet comique bier inutile à des gens qui n'ont pas envie de rire.

Tout ce que je raconte là se passait dans le monde honnête et régulier. C'était bien autre chose dans le monde galant. On devine, sans que j'aie besoin de le dire, à quelles fredaines durent se livrer les dames légères qui, ayant passé la soixantaine, se sentaient délivrées de vingt hivers, remises en possession de quarante printemps seulement et dispensées de se maquiller. Ce qu'elles firent, c'est bien simple : A la liste de leurs anciens amoureux, elles ajoutèrent celle des nouveaux, et se virent toutes pourvues d'une magnifique clientèle, ce qui désola beaucoup les vraies mères de famille.

J'ai parlé des murmures du gouvernement et des gendres. Il ne faut pas oublier les compagnies d'assurances sur la vie. On vit s'allonger démesurément le nez des administrateurs et des actionnaires de ces Sociétés déçues dans leurs calculs et leurs probabilités. Non-seulement il n'y avait pas de décès parmi ceux auxquels elle servaient des rentes viagères, mais ces rentiers délabrés, goutteux, rhumatisants, asthmatiques qui pouvaient à peine arriver aux guichets pour toucher leur argent, avaient tous reverdi, jeté leurs béquilles comme Sixe-Quint, et montraient avec orgueil une oreille vermeille et une mine fleurie que leur eût enviées ce bon M. Tartuffe.

Quant aux magasins qui avaient pour spécialité la confection des habits de deuil, ils étaient en faillite, tous les deuils étaient finis.

* * *

Mais où la désolation était à son comble et la faillite à son paroxysme, c'était à l'administration des pompes funèbres, qui, depuis des années, n'ayant pas eu un convoi de quinzème classe à se mettre sous la dent, était restée là avec toute sa cavalerie, ses chars, ses voitures noires et ses cochers et croque-morts. Elle intenta un procès au gouvernement, qui l'envoya promener. Alors, pour se tirer d'embarras, elle se fit, à la campagne, entrepreneur de terrassement, puis, avec ce qu'elle avait conservé de matériel et de personnel à la ville, elle entreprit des noces, après avoir fait repeindre en rose les caisses de ses voitures.

Un beau jour, la *Correspondance Havas* publia une dépêche annonçant que la Suisse allait déclarer la guerre à la Prusse. La querelle était sérieuse et les Suisses qu'un pacte infâme, comme on dit dans le *Chalet*, ne fait plus les mercenaires de personne, paraissaient disposés à mourir pour leur patrie, comme on dit toujours dans le susdit *Chalet*, — musique d'Adolphe Adam. Par malheur, il y eut un congrès, et tout fut arrangé à l'amiable, ce qui désappointa bien le monde.

A quelques mois de là cette même *Correspondance Havas* annonça, en dernières nouvelles, qu'un homme était mort à Leipsick. La joie fut universelle. Nous allons donc pouvoir assister à une cérémonie funèbre, à un enterrement, spectacle dont on est privé depuis si longtemps ! s'écriait-on de toute part. Les médecins consultés ne crurent pas à la nouvelle, et déclarèrent que, selon eux, il était impossible qu'un homme pût mourir, même à Leipsick.

Mais il ne fut plus possible de douter du fait, quand il vit poser partout des affiches signées par le bourgmestre de Leipsick annonçant que les obsèques du défunt seraient célébrées aux frais de la ville, qui, à cette occasion, voulait donner une grande fête à laquelle elle conviait tous les peuples de l'Europe et les savants de toutes les académies.

Ces affiches donnaient le programme de la fête. Le matin, salve d'artillerie ; à dix heures levée du corps, marche du cortège, messe en musique composée tout exprès par Richard Wagner, marche vers le cimetière, discours, puis le soir cantate, feux de Bengale, feux d'artifice, concert et bal.

Les compagnies du chemin de fer organisaient des trains de plaisir pour conduire à Leipsick les gens curieux d'assister à ce spectacle unique pour le moment dans le monde.

On se battit dans les gares à Paris, à Berlin, à Vienne, à Munich et dans bien d'autres villes pour trouver des places dans les divers trains organisés pour cette fête.

Le jour de la cérémonie, Leipsick était trop petit pour contenir les curieux venus là en pèlerinage. Un appartement coûtait deux mille francs par jour, une mansarde cinq cents francs, et une cotelette deux cent quarante francs.

Enfin l'heure solennelle sonna. Le cortège se forma et on vint enlever le corps. Tout à coup ceux qui le portaient frémissent. Le cadavre s'agitait et semblait donner des coups de pied contre les parois de son cercueil. On ouvrit ce cercueil, et aussitôt ce prétendu mort se leva comme Lazare. Il sortait d'une longue léthargie. Il ne manifesta aucune émotion, il salua la foule, et d'une voix sonore et bien timbrée il s'écria, comme dans l'opéra de *Pierre de Médicis* : « Que sur l'Arno la fête continue ! »

Le soir, ce léthargique fumait une longue pipe de porcelaine et se livrait, avec une petite brune venue de Paris, à un de ces cavaliers seuls qui comptent dans la vie d'un carnaval.

Cette résurrection causa le plus vif mécontentement. Tous les visages devinrent tristes. Les touristes, écorchés par les aubergistes, prièrent les Compagnies de les ramener au plus vite chez eux, et le ressuscité et la petite dame brune furent les deux spectateurs du feu d'artifice. A son retour à la maison, le ressuscité fut apostrophé par

le bourgmestre, qui lui reprocha d'être un trouble-fête.

Ici, il faut placer des points :

.....
.....
.....

* * *

ENTRE CIEL ET TERRE.

Après vingt-cinq ans de trêve, la Mort se remit à l'œuvre, et avec une cruauté farouche, faucha tous ceux qui avaient échappé à ses coups.

Ce fut un carnage extraordinaire.

En moins d'un an, elle combla l'arriéré.

Alors l'Etat réalisa des bénéfices énormes avec les droits d'enregistrement.

Les Compagnies d'assurances sur la vie se séparèrent et comptèrent des dividendes fabuleux à leurs actionnaires.

Quant à l'administration des pompes funèbres, elle inaugura des voitures neuves et renouvela la livrée de tous les gens qu'elle emploie.

Il en fut de même en Chine, en Russie, en Espagne, aux Etats-Unis et en Australie.

(Extrait d'une vision qui, pendant une nuit de carnaval, traversa l'esprit d'un vieux professeur du collège d'Alençon mort à quatre-vingts ans.)

GIL BLAS.

THEATRE DU PAVILLON DE FLORE

Samedi 16 septembre 1882.

RÉOUVERTURE.

N.-B. — Voir affiche du jour pour détails.

Fête Socialiste de Liège

(24 SEPTEMBRE 1882)

PROGRAMME

1^o Réception des invités, à 10 heures, à la gare des Guillemins ;

2^o Manifestation au tombeau de Joseph Demoulin, poète liégeois, et d'Emile Moyson, étudiant gantois, au cimetière de Robermont ;

3^o Grand meeting à la salle de la *Renommée* ;

4^o Grand concert suivi de *Bal* à la salle de la *Renommée*.

Cartes prises à l'avance : 50 centimes ; à l'entrée : un franc.

Escrime. — Leçons particulières par M. BALZA, professeur du Cercle St-Georges ; s'adresser au local du Cercle, café de la Banque Nationale.

A MM. les Etudiants. — Leçons d'escrime par M. SAVAT ; s'adresser galeries du Gymnase.

— Ne jetez pas vos vieux parapluies, la grande Maison de Parapluies, 40, rue Léopold, à Liège, les répare ou les recouvre en 5 minutes, en forte et anglaise, à 2 francs ; en soie, à 5-75, 6-50, 7-50 et 12 francs.

Liège. — Imp. Em. PIERRE et frère, r. de l'Étuve, 12.

3
VINS LIQUEURS
J. BREMKEN FILS
RUE SURLET
Specialité de la Régia
Distillerie Royale
DISTILLERIE

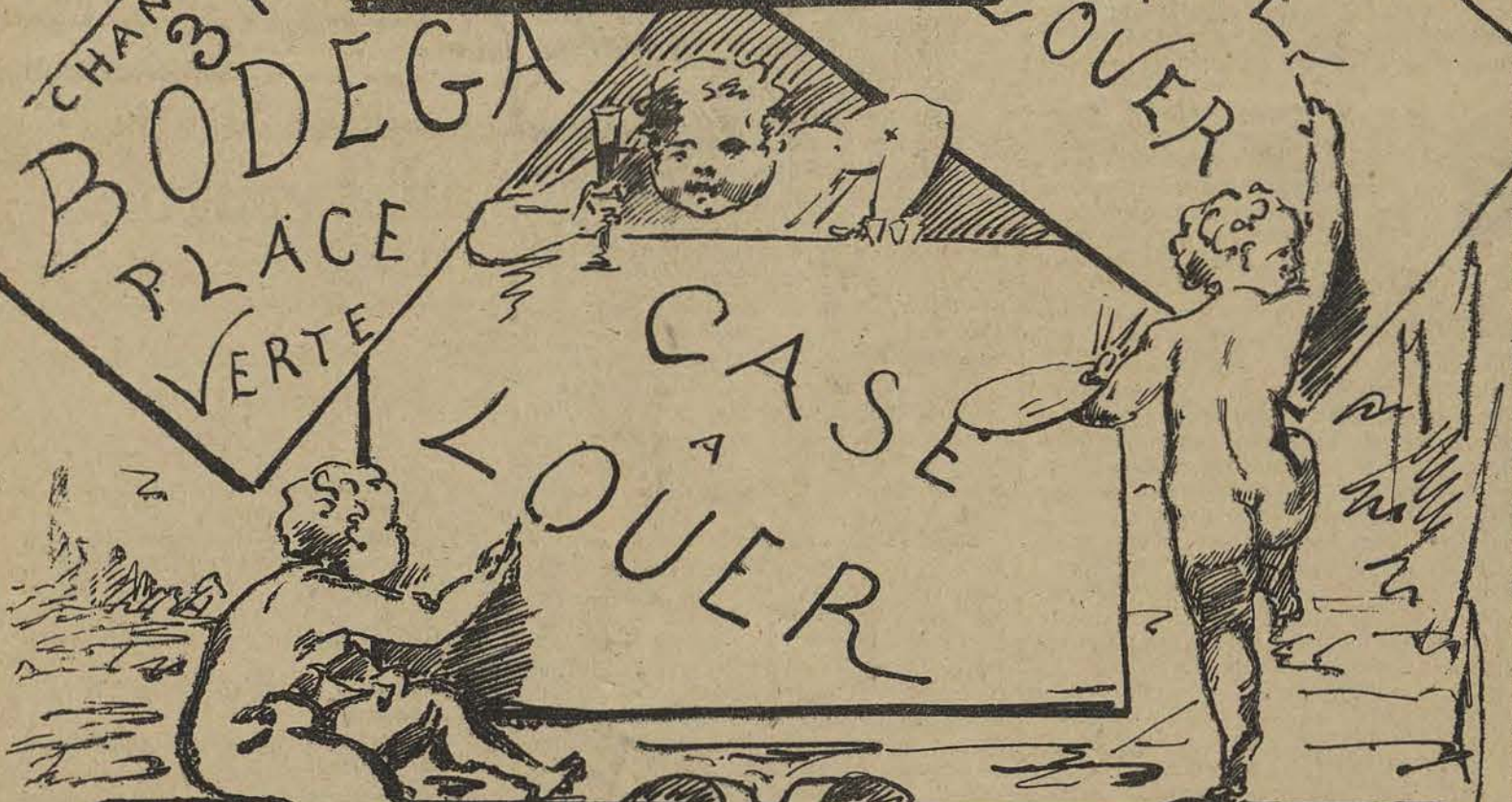
CASE
à LOUER

CAFE DE LA TERRASSE
EXCELLENTE
SAISON ROYALE ET VERITABLE
BAVIÈRE à 0,15 C^{MES} LE 1/3 DE LITRE
BIERES ANGLAISES IMPERIALES BASS & C^{IE}
à 0,25 C^{MES} LE VERRE
COIN DE LA RUE ROYALE

CHAMPAGNE
à 3 F^{RS}
BODEGA
PLACE
VERTE

CASE
à LOUER

CASE
à LOUER



ANNONCES ILLUSTRÉES
LE FRONDEUR
10 F^{rs} PAR MOIS
ANNONCES ILLUSTRÉES
BONNEMENT
5,50 ANS